Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1317

Artikel: La méfiance menace la solidarité
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015263

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP

La méfiance menace la solidarité

Kaspar Villiger a bien des soucis. Régulièrement lâché par les partis gouvernementaux dans ses efforts pour redresser les finances fédérales, il se tourne en désespoir de cause vers l'opinion publique. Selon un récent sondage commandé par son département, cette opinion considère comme préoccupante la situation financière de la Confédération. Mais dans le même temps, elle sous-estime l'ampleur de la dette et le montant des intérêts à payer. Elle croit, parfois à tort, que la Suisse se porte mieux que tous ses voisins et se montre fort sceptique quant à la réalisation de l'objectif d'un budget équilibré pour 2001.

Pour une nette majorité, il s'agit d'abord d'économiser plutôt que de penser à des recettes nouvelles. Deux exceptions notables: l'AVS et la TVA. Le citoyen-contribuable n'est pas prêt à accepter un relèvement de l'âge de la retraite pour assainir cette assurance. Mais il supporterait une augmentation modérée du taux de la TVA. Si le premier pilier de la sécurité sociale jouit toujours d'une forte popularité, une courte majorité – mais 70% des moins de 30 ans – ne pense plus pouvoir compter à l'avenir sur des rentes équivalentes à celles d'aujourd'hui.

Cette appréciation constitue un clair désaveu à l'encontre des partis, de droite comme de gauche. Aux premiers, l'opinion oppose son refus de voir les plus démunis faire les frais de la crise des finances publiques. Aux seconds, elle indique que des ressources nouvelles ne seront accordées qu'avec parcimonie. Aux deux camps elle envoie un message de méfiance, voire de désillusion, qui n'annonce rien de bon pour la pérennité de l'esprit de solidarité: si la confiance n'est plus là – comme l'indiquent les doutes des jeunes face à l'AVS –, le chacun pour soi trouve un terrain fertile.

Quand la confiance n'est plus là, le chacun pour soi trouve un terrain fertile

Les résultats de ce sondage ouvrent quelques pistes pour l'action. L'assainissement des finances publiques ne pourra se réaliser sans douleur; parmi toutes les prestations fournies aujourd'hui, certaines devront être diminuées, d'autres supprimées. Mais pour être acceptable, le poids des économies doit être équitablement réparti et ne pas pénaliser encore les plus démunis. À cet égard les coupes linéaires et ponctuelles ne sont plus de mise. C'est un programme d'ensemble qu'il faut présenter, qui témoigne de la juste répartition des efforts demandés.

Parallèlement, la modernisation de l'administration, la clarification et le désenchevêtrement des tâches, la simplification des procédures manifesteront une volonté d'efficacité bien nécessaire pour rétablir la confiance des citoyens dans l'État.

Enfin une application plus rigoureuse de la législation fiscale en vigueur apportera des ressources supplémentaires et rétablira le sentiment de l'égalité devant l'impôt, aujourd'hui bien dégradé. (Voir aussi p.3) JD

23 octobre 1997 – nº 1317
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année
JAA 1002 Lausanne